



## ASSEMBLEE GENERALE DES ETUDIANTS DE LOUVAIN

Rue des Wallons, 67 ■ 1348 Louvain-la-Neuve ■ 010/45.08.88

agl@aglouvain.be ■ [www.aglouvain.be](http://www.aglouvain.be)

### Procès-verbal de la Commission électorale du 12 mars 2019

#### Personnes présentes:

Pour les membres étudiants: Santiago Dierckx, Pierre Vandoorne, Blaise Mottouille, Claire Langlois

Pour les membres du personnel: Edouard Cuvelier

Pour l'AVIE: Nicolas Gilson

#### Personnes excusées:

Pour le vice-recteur aux affaires étudiantes: Florence Vanderstichelen

Pour les membres du personnel: Geoffrey Willems

#### Ordre du jour

##### **1. Approbation du dernier PV**

Le PV du 22 février est approuvé.

##### **2. Approbation de l'ordre du jour**

Edouard Cuvelier propose de postposer le point 4 (distribution des clés) à la fin, soit à 10h30.

##### **3. Clôture des candidatures**

- Contrôle du respect du règlement électoral sur les candidatures déposées
- Validation de la liste provisoire des candidatures

##### **4. Traitement de la demande de dérogation du site de Mons**

Comme chaque année, Mons demande à la commission électorale qu'il n'y ait pas de campagne neutre sur leur site. De plus, Mons organise ses propres élections pour le conseil de site, sans intervention de la commission électorale.

→ Cette demande est approuvée à l'unanimité par la commission.

##### **5. Traitement de la demande des listes Amazone et Nova en ce qui concerne la modification du calendrier électoral**

Les listes « Amazones » et « Nova » demandent toutes les deux une prolongation exceptionnelle de la période d'inscription d'une semaine (jusque lundi prochain), avec la seule différence que la liste Nova demande un décalage de toutes les échéances du calendrier électoral, y compris la période de scrutin.

Leur justification tient dans le fait que la construction d'un programme et le recrutement de candidat·e·s requièrent beaucoup de temps.

La commission électorale se met d'accord sur le fait qu'il est difficile de décaler tout le calendrier électoral.

La seule marge de manœuvre est donc de permettre une semaine supplémentaire pour l'introduction des candidatures.

L'article 8 du règlement électoral laisse une telle possibilité en ce que la validation définitive des candidatures doit avoir lieu au moins 7 jours avant le commencement du scrutin. Dès lors, puisqu'une demande a été introduite par les deux listes et que la validation définitive n'a pas encore eu lieu, la commission électorale peut valablement accepter de reporter d'une semaine l'introduction des candidatures.

La commission électorale tient à préciser que cette décision doit avantager les trois scrutins; et que les porte-paroles de liste doivent soutenir les candidatures pour les conseils de faculté, aussi bien que pour les conseils de site.

→ Proposition: Prolongation des candidatures jusqu'au lundi 18 mars à 16h.  
Réouverture: aujourd'hui (12 mars 2019) à 16h.

→ La commission vote en faveur à l'unanimité

## 6. Divers

Dans un souci déontologique, Pierre Vandoorne préfère signaler la présence de sa copine sur une des listes qui se présentent aux élections.

Edouard Cuvelier rappelle, dès lors, qu'en cas de plainte sur sa situation personnelle, il faudrait que Pierre Vandoorne se retire afin de maintenir toute neutralité au sein de la commission.

## 7. Rencontre avec les porte-paroles de liste et présentation des médiatrices

Porte-parole de liste présent : Simon Geshef, pour la liste « Amazones ». Le porte-parole de la liste « Nova », Arnaud Huberty, étant indisponible, il rejoindra la commission électorale plus tard. Dès lors, une rencontre entre les deux porte-paroles de listes n'a pas pu avoir lieu.

La commission rappelle les règles encadrant la campagne contenues dans la charte électorale. Notamment l'importance pour toutes les listes de tenir des bureaux de vote, ainsi que de participer à la campagne neutre. Elle rappelle également l'importance du respect de la parité des listes: 40 % d'un genre doivent être représentés.

La commission annonce sa décision de rouvrir les candidatures pour les trois scrutins, et ce, jusqu'au lundi 18 mars à 16h. Essentiellement dans le but de respecter la parité de genre et la parité entre les facs. En effet, les conseils de faculté font également face à un vide conséquent.

Simon Geshef assure que tous les candidat·e·s de la liste « Amazones » se présentent dans le scrutin du conseil AGL et dans celui des conseils de faculté.

*Jeanne Godeau présente le rôle des médiatrices :*

Les permanences de médiation se tiennent le lundi et le jeudi, le matin et l'après-midi. Le but est de discuter avec nous et de restaurer un dialogue, afin de trouver une solution satisfaisante pour les parties.

La commission rappelle que le service de médiation a été instauré pour éviter tout dépôt de plaintes. En cas de désaccords, les candidat·e·s sont invité·e·s à effectuer une médiation avant d'introduire une plainte à la commission électorale.

Simon Geshef assure que dans la liste « Amazones », des balises pour éviter les confrontations ont été mises en place.

*Echange avec les porte-paroles :*

Simon Geshef: Pour le report des candidatures, qu'est-ce que cela implique? Pourquoi cette année n'y a-t-il qu'une seule semaine après le dépôt des listes pour introduire sa candidature?

Pierre Vandoorne: Il ne s'agit pas d'une mesure prise uniquement cette année. Il y a toujours eu une semaine de dépôt de candidatures après la clôture des dépôts de listes. Le but était d'avoir une clôture de candidature à un moment M et qu'il y ait une publication claire et figée des candidatures.

Simon Geshef: Est-ce que le report d'une semaine change quelque chose logistiquement parlant?

Edouard Cuvelier: Cela demandera de travailler en urgence en cas de souci. De plus, la campagne officielle est raccourcie car elle commence après validation officielle des candidatures

Santiago Dierckx rappelle qu'avant la clôture du dépôt des candidatures, il peut y avoir de la propagande. Mais les locaux de l'AGL doivent être un lieu neutre, où l'on ne discute pas de listes.

Simon Geshef: Est-ce que vous comptez faire un débat de liste ? Car ce serait bien d'organiser une rencontre avec les autres porte-paroles de liste.

## **8. Distribution des clés et rencontre avec le porte-paroles de la liste « Nova »**

Damien Giry de Bluekrypt explique les modalités du système informatique lors du vote. Il distribue les clés, les enveloppes et procède à la génération des clés.

Arnaud Huberty, porte-paroles de la liste « Nova » rejoint la commission électorale. De la même manière que pour la liste « Amazones », la commission rappelle les règles encadrant la campagne contenues dans la charte électorale.